

ldroi1503	Droit naturel
2017	Brok flataror

5 crédits	30.0 h	Q1	
-----------	--------	----	--

Enseignants	Lazaro Christophe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'objectif de ce cours consiste à initier les étudiant(e)s au concept de droit naturel, à leur en faire saisir la spécificité, au regard de la nature du questionnement éthique qu'il adresse au droit. Plus largement, le cours vise à cerner la signification et la pertinence du droit naturel afin d'évaluer de manière critique la légitimité de certaines décisions et politiques juridiques contemporaines. Après avoir retracé les grandes conceptions du droit naturel (de l'âge classique à la modernité jusqu'à l'idée des droits de l'homme), le cours prendra une dimension plus pratique. Celle-ci se déploiera à travers l'analyse de différentes « figures » épistémiques interrogeant de manière substantielle les implications juridiques pouvant être tirées de l'idée nature (humaine). En particulier, l'analyse de ces figures aidera à appréhender de manière critique le modèle du sujet (de droit) rationnel, libre et autonome. Parmi ces figures, seront notamment abordées celles de l'animal, l'étranger, la femme, le travailleur, le rebelle, le double et du monstre. L'examen des questions soulevées par ces différentes figures permettra aux étudiant(e)s d'apprendre à développer une réflexion autonomeet à discuter de manière critique diverses questions juridiques à fort contenu axiologique.
Acquis d'apprentissage	Les étudiant(e)s ayant suivi ce cours avec succès seront capables de : - Distinguer entre différents types d'arguments (arguments empiriques, ontologiques, normatifs, etc.). - S'approprier les catégories du droit naturel, ses outils conceptuels et ses principales conceptions. - Discuter un cas concret à la lumière de l'une ou l'autre de ces conceptions. - Développer une réflexion autonome de façon orale et écrite, susceptible d'être appliquée aux enjeux moraux et sociétaux soulevés par le droit contemporain. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ». La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation finale prendra en compte : - La lecture hebdomadaire des textes et le commentaire personnel : 10% - Une présentation orale en groupe en classe sur la base des lectures obligatoires : 20% - En fin de semestre, l'examen oral au départ d'une réflexion proposée par l'étudiant(e) sur l'une des figures vues au cours + une question ouverte posée par le professeur : 70%
Méthodes d'enseignement	La méthode adoptée pour ce cours revêt une forte dimension interactive. Le cours est conçu pour favoriser la participation active des étudiant(e)s aux discussions en classe sur la base des lectures hebdomadaires obligatoires (articles, décisions de jurisprudence, textes de lois), de commentaires personnels de ces lectures et d'une présentation durant le semestre. Les liens vers les documents analysés au cours figurent sur Moodle, de même qu'une bibliographie détaillée pour chaque thématique abordée au cours.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		Q.			
Mineure en droit (ouverture)	LODRT100I	5		Q			
Approfondissement en droit	LDRT100P	5		•			